

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00565
Numéro SIREN : 799 049 689
Nom ou dénomination : 2 L E

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2019 sous le numéro de dépôt 4095

Greffe du tribunal de commerce de NIORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/4095

Déposant :

Nom/dénomination : 2 L E

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 799 049 689

N° gestion : 2013 B 00565



[Signature]

Désignation de l'entreprise : **SAS 2LE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois
 Adresse de l'entreprise : **ROUTE DES ECOLES 79220 SAINTE OUENNE** Durée de l'exercice précédent
 Numéro SIRET : **79904968900018** si déposé néant, cochez la case : *

				Exercice N clos le, 31/12/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *					
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	52 188	AC	52 188
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	2 789 130	CV	2 789 130
	Créances rattachées à des participations	BB	80 502	BC	80 502
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	2 921 820	BK	52 188
					2 869 632
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	43 739	CA	43 739
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	44 410	CG	44 410
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 428	CI	1 428
	TOTAL (III)	CJ	89 577	CK	89 577
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 011 398	1A	52 188	2 959 210

Pour copie certifiée conforme

SAS 2LE
Capital 10 000 Euros - RC NIORT 799 049 689
Route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



Signature

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2LE

Néant *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence : EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 117 308
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	174 520
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	39 130	
TOTAL (I)	DL	1 341 958	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 567 706
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	41 376
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 594
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 575
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 617 252	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 959 210	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IE	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	248 317	
		EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



Signature
DGFIP

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2LE

Néant *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 770	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 770	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(13 770)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	200 004	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	200 004	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 258	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	13 258	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	186 745	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	172 975	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier



Signature
D. N. C.

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2LE

Néant *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	7 586
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 586
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 586)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(9 132)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	200 004
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 483
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	174 520
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	200 004
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	
	(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9	A3		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ACQUISITION DE TITRES	7 586		
TOTAL GENERAL	7 586		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL			

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT



Signature

A N N E X E**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'établissement qui ont été amortis sur 3 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant les honoraires et frais d'actes. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 1 euro.

Fonds commercial**Néant****Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	2 789 130			2 789 130
Immobilisations financières - créances	140 677		60 174	80 503
	2 981 995		60 174	2 921 821

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
	52 188	(*)		52 188

(*) Dont dotation : . linéaire
 . dégressive
 . exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	31 543	7 587		39 130
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	31 543	7 587 (*)	(*)	39 130

(*) Dont : . exploitation
 . financier
 . exceptionnel 7 587

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	80 503		80 503
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	43 739	43 739	
Charges constatées d'avance	1 428	1 428	
	125 670	45 167	80 503

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 725	2 725		
Emprunts bancaires (1)	1 564 981	196 047	768 934	600 000
Emprunts & dettes financières divers (2)	41 376	41 376		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 170	8 170		
Dettes diverses				
Produits constatés d'avance				
	1 617 252	248 318	768 934	600 000

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	2 725
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	195 446
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	41 376

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires Néant

Ventilation de l'effectif moyen Néant

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition titres BONNEAU ET FILS	7 586	-

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales M. BONNEAU ET SES FILS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	- 9 132
----------------------------------------------------------------	---------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	- 7 008
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 2 124
	- 9 132

Situation fiscale latente

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 89 € antérieur à l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres de la SAS M. BONNEAU ET SES FILS).

Engagements financiers

Néant



Entreprises liées

SAS M. BONNEAU ET SES FILS

Participations	2 789 130
Créances rattachées à des participations	80 503
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	37 188
Produits de participation	200 004
Autres produits financiers	-
Charges financières	-

S.A.S M. BONNEAU ET SES FILS
20 ROUTE DES ECOLES
79220 SAINTE OUEENNE
R.C.S. NIORT 026 880 021

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	192 000
Capitaux propres autres que le capital	2 236 680
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	2 789 130
Valeur nette des titres détenus	2 789 130
Prêts et avances consentis	80 503
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	5 816 578
Résultat du dernier exercice clos	357 508
Dividendes encaissés	200 004

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



[Signature]

Société 2 L E

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000,00 euros

Siège social : Route des Ecoles – 79220 SAINTE OUENNE

799 049 689 – RCS NIORT



DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME DÉCISION – Affectation du résultat

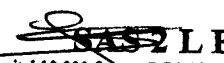
L'Associé Unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice** s'élevant à **+ 174.520,23 euros**, en totalité au compte « **Autres réserves** ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de **1.341.958,42 euros** au 31 décembre 2018.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la société.

Certifiée conforme

Monsieur Frédéric GATTEPAILLE
Président

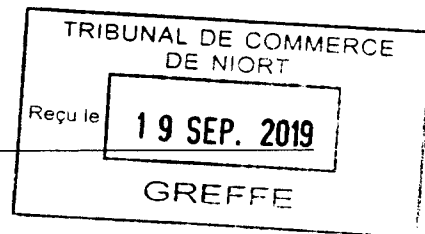

SAS 2 L E
Capital 10 000 euros - RC NIORT 799 049 689
Route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE





Société 2 L E

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000,00 euros
Siège social : Route des Ecoles – 79220 SAINTE OUENNE
799 049 689 – RCS NIORT



POUVOIR

Je soussigné, **Monsieur Frédéric GATTEPAILLE**,
Demeurant au 68, Chemin de la Pierredièrre à Sainte Ouenne (79220) ;

Agissant en qualité de **Président** de la Société « 2 L E », Société par actions simplifiée, sus-désignée en-tête des présentes ;

Donne pouvoir par les présentes à **Maître Nicolas GOIMIER**, avocat associé de la SCP D'AVOCATS TEN FRANCE, située au 23, rue Victor Grignard, Pôle République, secteur 2, BP 1074, 86061 POITIERS Cedex 9, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de **NIORT (79)**, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Sainte Ouenne (79),
Le *21 août 2019*

Monsieur Frédéric GATTEPAILLE

Président

(Faire précéder la signature de la mention écrite « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir

~~SAS 2 L E~~
Capital 10 000 euros - RC NIORT 799 049 689
Route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE



par n.c.



Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Social
Fiscal
Gestion
Formation
Conseil

SASU 2 LE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €
Siège Social : 20 route des Ecoles
79220 SAINTE OUENNE

N° SIRET : 799 049 689 00018
Code APE : 6420Z
RCS NIORT : 799 049 689

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Jean-Paul Moinard

Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avrard

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associé service social

Benjamin Bibard

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'associé unique de la société 2 LE,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 LE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



DUO SOLUTIONS AUDIT
SARL AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS
388 794 141 RCS POITIERS
CODE NAF 6920 Z
TVA FR 18 388 794 141 00035

ce
.../...



Signature

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Compte tenu de l'activité de holding de la société, nous nous sommes attachés plus particulièrement au contrôle des titres de participation ainsi que des créances rattachées. Nous n'avons, dans ce cadre, pas relevé d'élément de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-4 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Ge

.../...

.../...

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

9

.../...



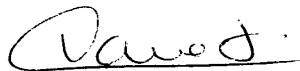
Signature

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 13 juin 2019

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,
Commissaire aux comptes,



Christine JANET





BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	2 921 820	52 188	2 869 632	2 929 807
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1) FRAIS D'ETABLISSEMENT	52 188 52 188	52 188 52 188		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) PARTICIPATIONS CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	2 869 632 2 789 130 80 502		2 869 632 2 789 130 80 502	2 929 807 2 789 130 140 677
ACTIF CIRCULANT	89 577		89 577	261 487
CREANCES DIVERSES (3)	43 739		43 739	235 288
DISPONIBILITES	44 410		44 410	24 036
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	1 428		1 428	2 163
TOTAL GENERAL	3 011 398	52 188	2 959 210	3 191 294
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Mise par le commissaire
aux comptes



[Signature]



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	1 341 958	1 159 851
CAPITAL	10 000	10 000
RESERVES	1 118 308	841 733
RESERVE LEGALE	1 000	1 000
AUTRES RESERVES	1 117 308	840 733
RESULTAT DE L'EXERCICE	174 520	276 574
PROVISIONS REGLEMENTEES	39 130	31 543
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>1 341 958</i>	<i>1 159 851</i>
DETTES (1)	1 617 252	2 031 443
DETTES FINANCIERES (2)	1 609 082	2 024 807
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	1 567 706	1 785 722
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	41 376	239 085
DETTES D'EXPLOITATION	8 169	6 636
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 594	6 636
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 575	
TOTAL GENERAL	2 959 210	3 191 294
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	1 368 935 248 317	1 564 981 466 462
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Visé par le commissaire
aux comptes



[Signature]



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	13 770	10 970
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	13 770	10 970
AUTRES CHARGES		
RESULTAT D'EXPLOITATION	(13 770)	(10 970)
PRODUITS FINANCIERS	200 004	300 004
PARTICIPATIONS	200 004	200 004
REPRISES SUR PROVISIONS		100 000
CHARGES FINANCIERES	13 258	15 347
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	13 258	15 347
RESULTAT FINANCIER	186 745	284 656
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	172 975	273 686
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 586	7 826
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	7 586	7 826
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 586)	(7 826)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(9 132)	(10 714)
BENEFICE NET COMPTABLE	174 520	276 574
Total des produits	200 004	300 004
Total des charges	25 483	23 429
BENEFICE NET COMPTABLE	174 520	276 574
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	200 004	200 004

Mise par la commission
aux comptes



[Signature]

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'établissement qui ont été amortis sur 3 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant les honoraires et frais d'actes. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 1 euro.

Fonds commercial**Néant****Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	2 789 130			2 789 130
Immobilisations financières - créances	140 677		60 174	80 503
	2 981 995		60 174	2 921 821

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	52 188			52 188
Immobilisations corporelles				
	52 188	(*)		52 188

(*) Dont dotation : . linéaire
 . dégressive
 . exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	31 543	7 587		39 130
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	31 543	7 587 (*)	(*)	39 130

(*) Dont : . exploitation
 . financier
 . exceptionnel

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	80 503		80 503
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	43 739	43 739	
Charges constatées d'avance	1 428	1 428	
	125 670	45 167	80 503

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 725	2 725		
Emprunts bancaires (1)	1 564 981	196 047	768 934	600 000
Emprunts & dettes financières divers (2)	41 376	41 376		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 170	8 170		
Dettes diverses				
Produits constatés d'avance				
	1 617 252	248 318	768 934	600 000

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				2 725
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				195 446
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				41 376

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires **Néant**

Ventilation de l'effectif moyen **Néant**

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires sur frais d'acquisition titres BONNEAU ET FILS	7 586	-

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec ses filiales M. BONNEAU ET SES FILS.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	- 9 132
----------------------------------------------------------------	---------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	- 7 008
- Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 2 124
	- 9 132

Situation fiscale latente

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 89 € antérieur à l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres de la SAS M. BONNEAU ET SES FILS).

Engagements financiers

Néant

Entreprises liées

SAS M. BONNEAU ET SES FILS

Participations	2 789 130
Créances rattachées à des participations	80 503
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	37 188
Produits de participation	200 004
Autres produits financiers	-
Charges financières	-

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S.M. BONNEAU ET SES FILS
20 ROUTE DES ECOLES
79220 SAINTE OUEENNE
R.C.S. NIORT 026 880 021

Capital	192 000
Capitaux propres autres que le capital	2 236 680
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	2 789 130
Valeur nette des titres détenus	2 789 130
Prêts et avances consentis	80 503
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	5 816 578
Résultat du dernier exercice clos	357 508
Dividendes encaissés	200 004

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.